Devenir responsable de coordination au sein d'un service autonomie aide et soin

Description

La réforme des services autonomie à domicile apporte de nouveaux moyens en matière de coordination.
Pour les services autonomie mixtes (aide et soins) un nouveau poste est créé : le responsable de coordination. Chargé de mobiliser à la fois les compétences en matière d'aide et de soins, le responsable de coordination réorganise les réponses pour mieux accompagner les personnes dans leur parcours. La fonction de responsable de coordination nécessite donc une vision transversale des activités, une approche pluridisciplinaire des compétences et une analyse stratégique sur les enjeux du décloisonnement.

Prérequis

Le personnel encadrant des services autonomie à domicile aide et soin

Objectifs

- Identifier le rôle et les missions du responsable de la coordination en maîtrisant le cadre réglementaire concernant les outils communs dans les SAD
- Identifier les enjeux de l'accompagnement des parcours et les risques de rupture
- Maîtriser les concepts et les repères communs pour décloisonner les services et les pratiques
- Appréhender la mise en place et la valorisation des actions répondant aux axes de la dotation qualité

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Connaitre, construire et s'approprier les outils commun d'un service autonomie mixte
- Faire évoluer l'organisation en adéquation avec l'accompagnement des parcours et anticiper les risques de rupture
- Développer les bases d'une culture commune de l'accompagnement à domicile (réunissant l'aide et le soin)
- Réussir l'intégration du service autonomie à domicile dans son éco système
- Initier des actions permettant d'améliorer la qualité des emplois, des prestations et de l'offre de service proposés par le SAD
- Piloter le changement de posture des encadrants et des intervenants

Contenu

- L'histoire, les dispositifs et les acteurs de la coordination

- Les missions du responsable de la coordination et le cadre réglementaire concernant les outils communs dans les SAD (livret d'accueil, DIPEC, etc.)
- Les enjeux de l'accompagnement des parcours et les risques de rupture
- Les concepts et les repères communs pour décloisonner les services et les pratiques
- La place du responsable de coordination auprès des autres ESMS, professionnels de santé et établissements de santé.
- La mise en place et la valorisation des actions répondant aux axes de la dotation qualité

Méthodes pédagogiques

- Appports théoriques
- Etude de cas complexes autour de la coordination : limites, freins, risques
- Mise en situation sur l'utilisation d'un outil commun (évaluation des besoins, projet personnalisé) et sur une problématique managériale

Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

Durée : 3 journées consécutives
Intervenants : Sociologue, Anthropologue, Cheffe de projets handicap
Publics : Le personnel encadrant des services autonomie à domicile aide et soin

Date des formations

- 19, 20 et 21 mars 2024 à Toulouse